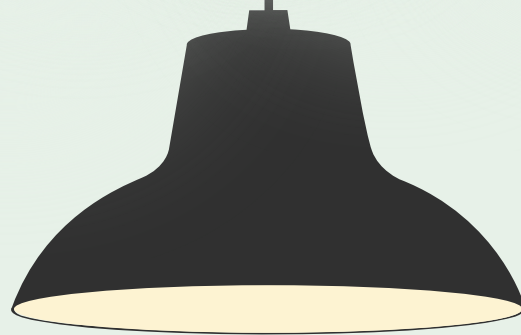


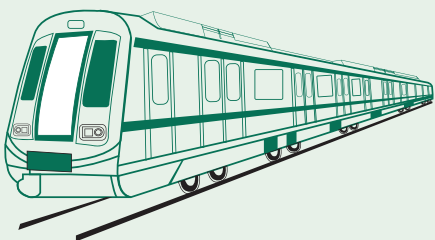
# PARLE-MOI DE TSA



## SERVICES DE TRANSPORT

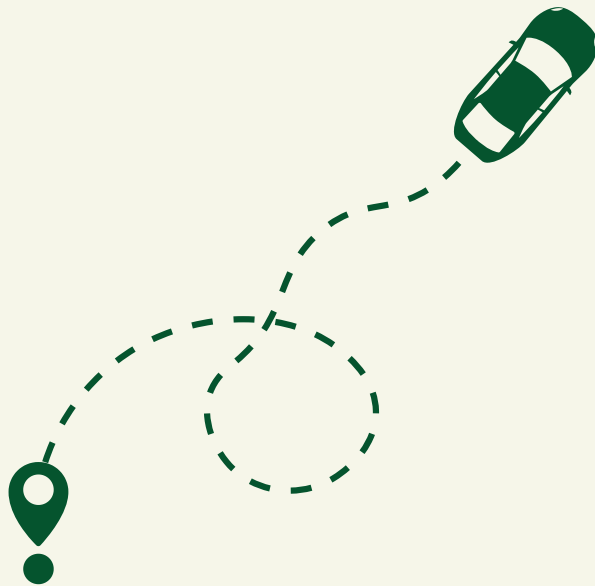


Programmes de transport disponibles  
pour les personnes autistes



# TABLE DES MATIÈRES

- **Transport Adapté de la STM** **2**
- **Carte d'accompagnement** **3**
- **Carte québécoise à l'accompagnement** **4**



01.

## Transport Adapté de la STM

Le *Transport Adapté* de la Société de Transport de Montréal (STM) est un service de transport en commun de porte-à-porte, fonctionnant sur réservation, pour les personnes handicapées. Ce service couvre les villes de Montréal, Laval, Longueuil et les couronnes Nord et Sud.



### Critères d'admissibilité :

- Être une personne handicapée, c'est-à-dire avoir une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement des activités normales ;
- Avoir des limitations sur le plan de la mobilité justifiant l'utilisation d'un tel service ;
- Pour la clientèle présentant un TSA, le *Transport Adapté* est admissible à partir de l'âge de 6 ans.
- La personne autiste devra voyager seule à l'intérieur du transport, sauf dans les cas où il y a présence de trouble de comportement. Dans ce cas, l'accompagnement devient obligatoire.



La majorité des familles qui ont un enfant/adulte autiste utilise ce service comme transport pour les activités de loisirs et de répit de leur enfant.

### Procédure pour soumettre une demande :

1. Imprimez le **Formulaire de demande d'admission** et remplissez la partie 1. La partie 2 devra être remplie par un professionnel du réseau de la santé ou du réseau scolaire qui a accès au diagnostic du demandeur.
2. Une fois rempli, joignez au formulaire une photo récente et une preuve d'âge (photocopie du certificat de naissance ou de la carte d'assurance maladie).
3. Faites parvenir le formulaire rempli, la photo récente et la preuve d'âge.

**Par courriel :** [transport.adapte@stm.info](mailto:transport.adapte@stm.info) **ou**

**Par la poste au :**

*Centre de transport adapté  
Société de transport de Montréal  
3111, rue Jarry Est  
Montréal (Québec)  
H1Z 2C2*



La période d'évaluation de votre demande est de 45 jours. Pour s'assurer d'avoir le *Transport Adapté* à temps pour les camps d'été, il est essentiel que la demande soit envoyée au plus tard, au mois d'avril.



Gardez toujours une copie de la demande initiale que vous soumettez.

## 02.

## Carte d'accompagnement

La *Carte d'accompagnement* vous accorde la gratuité si vous accompagnez une personne handicapée dans les transports en commun desservant le territoire du réseau EXO.



### Procédure pour obtenir la Carte d'accompagnement :

1. Compléter et imprimer le **formulaire** ;
2. Un professionnel de la santé (médecin, éducateur spécialisé, technicien en travail social, travailleur social, etc.) doit attester les limitations et le besoin de votre enfant d'être accompagné ;
3. Envoyer le formulaire complété soit par la poste ou en personne à l'adresse **EXO, 1001 Boulevard Robert-Bourassa, Bureau 2600, Montréal, Québec, H3B 4L4** ;
4. La demande sera évaluée, le délai de traitement peut prendre jusqu'à 8 semaines. Vous recevrez une lettre par la poste vous indiquant les prochaines étapes ;
5. Si la demande est acceptée, vous devrez vous rendre dans un point de service, indiqué dans la lettre, pour l'émission de la carte OPUS avec photo. Vous devrez payer les frais de la carte et avoir en main la lettre d'acceptation ainsi qu'une pièce d'identité valide.



Les personnes admises au *Transport Adapté* n'ont pas besoin de la *Carte d'accompagnement*, car leur carte de *Transport Adapté* est déjà valide pour cet usage. Toutefois l'inverse ne s'applique pas.



Gardez toujours une copie de la demande initiale que vous soumettez.

## 03.

## Carte québécoise à l'accompagnement

La carte pour **le transport interurbain** vous accorde la gratuité pour un titre de transport si vous accompagnez une personne en situation de handicap afin d'assurer une réponse à ses besoins qui ne pourraient être comblés par le personnel sur place.



### Critères d'admissibilité:

- Être âgé de 8 ans et plus ;
- Être dans l'incapacité de se déplacer de manière autonome pour ses déplacements interurbains en autocar ;
- Être dans l'incapacité de s'orienter dans le temps et dans l'espace pour l'ensemble d'un déplacement ;
- Être dans l'incapacité de communiquer de façon verbale ou gestuelle ;
- Être dans l'incapacité d'assurer sa propre sécurité ;
- Être dans l'incapacité de maîtriser des comportements qui peuvent être préjudiciables à sa sécurité ou à celle des autres voyageurs.

### Procédure pour obtenir la Carte québécoise à l'accompagnement :

- Remplir le formulaire ***Demande de carte québécoise à l'accompagnement*** ;
- Inclure une preuve d'admissibilité parmi les suivantes :
  - Évaluation fonctionnelle datant de moins de 3 ans ;
  - Preuve d'admission au *Transport Adapté* ou
  - Attestation d'un professionnel de la santé directement dans le formulaire de demande.
- Inclure une photo du visage de l'enfant ;
- Faire parvenir la demande à la **Fédération des transporteurs par autobus, 5700, boul. des Galeries, #250, Québec, QC, G2K 0H5.**



Gardez toujours une copie de la demande initiale que vous soumettez.

Document de référence produit par



**4450 rue St-Hubert, local 320, Montréal (Québec) H2J 2W9**

**Téléphone:** 514 524-6114

**Site Web :** [www.autisme-montreal.com](http://www.autisme-montreal.com)

**Courriel :** [accueil@autisme-montreal.com](mailto:accueil@autisme-montreal.com)

Dernière mise à jour : Janvier 2026

Le contenu est susceptible d'être modifié à tout moment, sans préavis. Si vous remarquez que l'information a changé, veuillez nous contacter.